



Décembre 2021

BULLETIN MUNICIPAL N° 8

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A
Site Internet : www.saint-thome.eu

- CANTINE SCOLAIRE

A compter du 3 janvier 2022, c'est la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron qui prend en charge la confection et la livraison des repas depuis la cuisine centrale de Saint Vincent de Barrès. La réservation des repas pour la semaine suivante doit parvenir au service de la cuisine intercommunale avant le jeudi soir soit par mail à resarepas2@ardecherhonecoiron.fr ou par téléphone au 04 28 95 01 69.

Les factures seront établies mensuellement et à régler directement à ce service.

Une permanence pour tous renseignements et règlement de la facture de janvier (CB possible) se tiendra à la mairie de ST THOME le vendredi 11 février à 16 heures.

- RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

Les demandes d'inscription pour les enfants nés en 2019 et avant sont à effectuer auprès du secrétariat de mairie. Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

Horaires de l'école : 9h-12h, 13h30-16h30

Horaires de l'accueil périscolaire : 7 h30-9h00 et 16h30-18h30

- OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'HABITAT

Depuis un an, ce dispositif, porté par la Communauté de Communes ARC et animé par SOLIHA en partenariat avec l'ANAH, permet aux propriétaires occupants et bailleurs de profiter d'aides pour faire réaliser des travaux de rénovation de leur logement ; **l'opération vient également en aide aux propriétaires sinistrés suite au séisme du 11 novembre 2019 avec des aides exceptionnelles.** Ce dispositif a été lancé pour une période de 5 ans.

Les travaux concernés sont :

- ✓ La réparation du logement suite au séisme
- ✓ L'amélioration de la performance énergétique
- ✓ L'adaptation du logement à la perte d'autonomie
- ✓ La réhabilitation du logement (travaux lourds)
- ✓ La rénovation des façades

SOLiHA vous accompagne gratuitement dans l'élaboration de votre projet, pour la visite de votre domicile et la constitution des dossiers de demandes d'aides.

L'équipe de SOLiHA vous accueille sur RDV uniquement au 4, boulevard Jean Jaurès 07400 LE TEIL les lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour une prise de rendez-vous ou toutes demandes d'informations complémentaires, contact soit par téléphone au 04 75 79 04 70 ou depuis l'onglet « contact » du site <https://aujourdhuihabitat.fr>

L'équipe de SOLiHA sera présente en mairie de ST-THOMÉ le mercredi 23 février 2022 de 10 h à 12 h. Prendre RDV au 04 75 79 04 70.

- ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Election Présidentielle : 10 et 24 avril 2022, Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

Date limite d'inscriptions sur les listes électorales : vendredi 4 mars 2022 (en ligne sur le portail <https://service-public.fr> ou en mairie)

- INTRAMUROS



Restez informés et suivez les actualités de SAINT-THOME et des communes environnantes : l'application Intramuros, que vous pouvez télécharger en scannant le QR code ou gratuitement sur App Store et Google Play, est actuellement en cours de lancement et toutes les informations communales n'ont pas encore été intégrées. Très bientôt, la municipalité, les associations et les commerçants-artisans pourront y déposer leurs annonces. Sur la page « services », dans l'onglet « réglages et notifications », il est possible de choisir pour quelles alertes, vous souhaitez recevoir les notifications. Vous pouvez également sélectionner plusieurs communes.

L'application gratuite « Panneapocket », autre canal d'informations, reste fonctionnelle.

- FIBRE OPTIQUE : DÉPLOIEMENT SUR LA COMMUNE

Une première phase d'études a démarré sur notre commune avec le groupement d'entreprises Axione/Bouygues Energies et Services.

Cette étape va durer environ 18 mois. Après les études, les travaux devraient durer environ 9 mois.

L'ouverture commerciale est prévue pour le 4^{ème} trimestre 2023. **C'est à partir de cette date que vous pourrez souscrire une offre fibre** auprès d'un opérateur Fournisseur d'Accès à Internet (FAI).



Attention aux démarcheurs téléphoniques agressifs, se faisant passer pour des sous-traitants d'Orange, qui certifient que la fibre est déjà installée et qui proposent de vous faire souscrire un abonnement : c'est une escroquerie.

- FRELON ASIATIQUE

Les nids primaires sont formés depuis le printemps souvent en hauteur dans les arbres.

Si vous découvrez un nid de frelons, ne vous en approchez pas. Faites le signalement sur la plateforme lefreelon.com ou pascal.binon@orange.fr ou au 06 08 92 26 67

Suite au signalement, Ardèche Rhône Coiron mandatera une entreprise pour détruire le nid. Le coût de cette intervention est pris en charge par la Communauté de Communes ARC.

- COLIS DE FIN D'ANNÉE AUX AINÉS

Le contexte sanitaire, comme en 2020, ne permet pas d'organiser le traditionnel repas de fin d'année offert par le CCAS aux personnes de 65 ans et plus. En lieu et place du repas, comme l'an passé, des colis seront remis aux personnes inscrites par le biais du coupon qui leur a été adressé.

Si des personnes de 65 ans et plus ont été malencontreusement oubliées, qu'elles contactent le secrétariat de mairie pour s'inscrire avant le 10 janvier.

Ce choix du colis a été fait, tardivement, dès la mise en place des dernières restrictions sanitaires rendant impossible le service du repas dans le respect des règles.

La cérémonie des vœux du Maire à la population en janvier est annulée pour les mêmes raisons.

OPÉRATION BRIOCHES 2021

Les bénévoles dévoués à l'« Opération Brioches » et l'ADAPEI remercient les donateurs pour leur accueil chaleureux et leur générosité qui ont permis de recueillir la somme de 498,00 €.

ILLUMINATIONS

Les illuminations ont été renouvelées et installées par des élus et des conjoints d'élus. Merci à eux ainsi qu'à la mairie de Viviers qui a mis gracieusement à disposition une nacelle et 2 agents.

ÉTAT CIVIL 2021

3 naissances : Mathis MALBEC, fils de Benoit et Séverine MALBEC le 20 mai, Louka BRANCHEREAU, fils Régis BRANCHEREAU et Manon TURCK le 7 juillet, Alessio MAROLLE, fils de Patrick MAROLLE et Manon JONAC le 5 septembre.

5 décès ; Annie FOSSATO le 31 janvier, Roger BAHUCHET le 24 février, Joseph BERTRANDE le 08 juillet, Philippe DESTREHEM le 27 novembre.

POPULATION LÉGALE

Le calcul de la population de ST THOMÉ effectué par l'INSEE fixe à 477 le nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2022 (475 en 2021, 460 en 2020 et 2019).

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE : CONGÉS DE FIN D'ANNÉE

Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 au 31 décembre 2021.

En cas d'urgence, contacter soit le maire au 06 98 12 58 21, soit le 1^{er} adjoint au 06 62 59 80 45. Possibilité de laisser un message sur le répondeur téléphonique de la mairie au 04 75 52 74 89 ou d'envoyer un mail à mairie@saint-thome.fr

Le Maire et les Conseillers Municipaux vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.



Prenez soin de vous,





Magazines, papiers, journaux



Boîtes et tubes



Flacons, bidons, bouteilles en plastique



Sacs, sachets



Barquettes



Emballages carton



Emballages métalliques



Films plastiques

Briques alimentaires

À déposer en vrac, vidés, pas besoin de les laver...

EMBALLAGES & PAPIERS

VERRE

Pots, bouteilles, bocaux, flacons en verre (sans couvercles, sans bouchons)



Végétaux



Coquilles d'œufs



Épluchures



Fruits et légumes abimés



Filtres café/thé



Mouchoirs en papier, papier essuie-tout

Commandez votre composteur sur : www.ardecherhonecoiron.fr



COMPOSTEUR



Après avoir TRIÉ et COMPOSTÉ, je jette le reste des déchets dans la poubelle d'ordures ménagères

ORDURES MÉNAGÈRES



Dans un sac fermé

